



Le 9 avril 2020

**Décision du Président
26-2020**

Objet :

Approbation de l'avenant n° 1 du
marché d'aménagement de la rue
Louis Querbes à Vourles

**Communauté de Communes de
la Vallée du Garon**

Parc d'activités de Sacuny
262 rue Barthélémy Thimonnier
69530 Brignais

Tél. 04 72 31 78 72
contact@cc-valleedugaron.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT DE LA CCVG

Le Président de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le code de la commande publique,
- Vu la délibération n°2014-19, en date du 15 avril 2014, relative aux délégations consenties en application des dispositions des articles L.5211-9 et L.5211-10 du CGCT,
- Vu la décision du Président n° 21/2019 en date du 29 mai 2019 par laquelle le lot 4 du marché de voirie 2019 portant sur l'aménagement de la rue Louis Querbes à Vourles, lot espaces verts, a été attribué à l'entreprise DUC ET PRENEUF sise 43 rue Mère Elise Rivet à Brignais (69530),
- Considérant la nécessité de fixer les prix définitifs ajoutés en cours d'exécution du marché pour permettre des ajustements demandés par le maître d'ouvrage,
- Considérant l'augmentation du montant des prestations liées à ces ajustements,

DECIDE

Article 1 : D'approuver l'avenant 1 qui valide la création de 16 prix nouveaux et une augmentation du montant du marché.

Montant initial du marché
- Taux de TVA : 20,0 %
- Montant HT : 51 972,75 €
- Montant TTC : 62 367,30 €

Montant de l'avenant
- Taux de TVA : 20,0 %
- Montant HT : 3 899,00 €
- Montant TTC : 4 678,80 €

Nouveau montant du marché
- Taux de TVA : 20,0 %
- Montant HT : 55 871,75 €
- Montant TTC : 67 046,10 €

Article 2 : Le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal d'Oullins sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision au Conseil Communautaire.

Fait à Brignais, le 6 avril 2020

Le Président, Jean-Louis IMBERT

